

RÉGLEMENTATION INCENDIE DANS LES IMH, IGH et ITGH - Distanciel

Cette formation présente les dispositions constructives et les contraintes techniques liées à la réglementation incendie appliquée aux IGH, ITGH et parcs de stationnement.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les dispositions constructives et les contraintes techniques imposées par la réglementation incendie aux IMH, IGH et ITGH, les parcs de stationnement
- Présenter le dossier à la commission compétente de sécurité : demande d'autorisation de travaux, notice de sécurité incendie, demande de

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Architectes
- Économistes
- Chargés d'affaires
- Surveillants de travaux
- Contrôleurs techniques
- Intervenants services de sécurité
- Responsables maintenance

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Introduction

- Le risque incendie
- Statistiques

Principes de sécurité contre l'incendie

- Classification des matériaux : réaction et résistance au feu
- Principe de prévention dans les IGH et ITGH
- Limiter tout risque d'extension d'un feu
- Évacuation partielle
- Continuité de la vie
- Compartimentage
- Désenfumage
- Installations de sécurité
- Moyens de secours

Textes réglementaires

- Code de la construction et de l'habitation : art L. R.145-1 à R. 145-1 à 6 et art L. R.146-1 à R.146-1 à 35
- Arrêté du 30 décembre 2011
- Arrêté du 7 août 2019
- Historique de l'évolution réglementaire des IGH, ITGH et IMH dans le monde et en France
- Contexte réglementaire français et ses évolutions - Loi Elan et Loi ESSOC

Dispositions

- Définitions et classification, principes d'utilisation, principes de sécurité, transfert des prérogatives de la Commission Centrale de Sécurité au Bureau de la Prévention et de la Réglementation Incendie, obligations relatives à l'occupation des locaux, mesures de contrôle
- Dispositions générales : activités autorisées, terminologie, documents, contrôles et vérifications techniques
- Dispositions constructives : implantation, structures, façades, dégagements, aménagements intérieurs, ascenseurs, chauffage, ventilation, installations électriques, moyens de secours (système de sécurité incendie), extinction automatique
- Obligation des propriétaires et des occupants
- IGH : habitations, hôtels, enseignement, hôpitaux, archives, bureaux, tours de contrôle
- ITGH ; mesures de renforcement

- IMH , définition , façades, Loi Elan
- Instructions techniques
- Désenfumage, évaluation de la charge calorifique dans les IGH
- Demande de dérogations
- Commissions de sécurité

Présentation des dossiers à la Commission Départementale de Sécurité et au BPRI (demande d'autorisation de travaux)

- Plans
- Notice de sécurité (modèles)
- Demandes de dérogation

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et exemples d'applications.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com